

Réf : ML/2004/167

1er octobre 2004

GLOBAL INTERFACE

- **Inscription à la négociation sur le Marché Libre à partir du 27 octobre 2004.**
- **Diffusion des titres dans le cadre d'une offre à prix ferme jusqu'au 26 octobre 2004.**
- **Offre à Prix Ferme le 27 octobre 2004.**
- **Poursuite des négociations à partir du 2 novembre 2004.**

A l'initiative du membre du marché EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE, et pour le compte de la Société, la première négociation sur le marché libre des actions de la société GLOBAL INTERFACE s'effectuera le 27 octobre 2004.

I - INFORMATIONS SUR LA SOCIETE :

Siège social: 76 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris
Capital social: 690 000€ divisés en 690 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € chacune ainsi qu'un maximum de 232 558 actions nouvelles
Jouissance des actions: 1^{er} janvier 2004
Forme des actions : Les actions sont nominatives
Cession des actions: Les actions sont librement cessibles
Exercice social : L'exercice social commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre
Numéro RCS : (Paris) 421 099 144

Objet social:

La société a pour objet directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- Le développement de logiciels, le conseil, l'audit, la vente de matériels, la prestation de services, la maintenance, le support dans les domaines de l'édition, de l'informatique, des réseaux et communication, de l'Internet, de l'audiovisuel, de la gestion, de l'électronique ainsi que tout développement et création de logiciels et services annexes s'y rapportant.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets.
- La création, l'acquisition, la location, la prise de bail, l'installation, l'exploitation de tout établissement, usine, atelier se rapportant à l'un des objets précités.
- Le tout par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation et généralement toutes opérations commerciales, financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

II - MODALITES DE DIFFUSION DES TITRES

348 838 actions, soit 37,81% du capital et des droits de vote après l'augmentation de capital, à provenir d'une augmentation de capital pour 232 558 actions nouvelles et de la cession de 116 280 actions déjà existantes, seront diffusées dans le cadre d'une offre à prix ferme et d'un placement.

Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies à la condition que celui-ci atteigne au moins les trois-quarts de l'émission décidée.

L'augmentation de capital étant prioritaire sur la cession d'actions anciennes, dans l'hypothèse où les actions nouvelles ne seraient pas souscrites à hauteur de 75 %, les actionnaires dirigeants renonceront à céder leurs titres.

Si les trois-quart (75%) de l'augmentation de capital ne sont pas réalisés, soit 174 419 actions, l'opération sera annulée et les ordres seront caducs.

La souscription des actions nouvelles n'est pas garantie par l'établissement introducteur conformément à l'article L.225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, prévue après la date de règlement-livraison le 1^{er} novembre 2004. La négociation des actions débutera 2 novembre 2004.

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

Conformément aux règles d'organisation et de fonctionnement d'Euronext Paris, il sera procédé simultanément à :

- Une Offre à Prix Ferme (OPF), portant sur 34 884 actions représentant 10% du nombre total d'actions mises à la disposition du Marché dans le cadre de l'inscription,
- Un placement, dirigé par Europe Finance et Industrie Securities, portant sur 313 954 actions, représentant 90% du nombre total des actions mises à la disposition du Marché.

Cette répartition est susceptible d'être ajustée en fonction de la nature de la demande. En particulier, le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'OPF pourra, en cas de forte demande de l'OPF, être augmenté par prélèvement sur le placement afin que l'OPF atteigne 20% du nombre total d'actions diffusées dans le public.

Il n'est prévu aucune clause d'extension.

L'OPF et le Placement seront réalisés, au même prix et aux mêmes conditions préalablement à la première cotation des actions.

Le placement pourra être clos par anticipation sans préavis, sauf pour les personnes physiques.

Calendrier de l'opération :

Transmission des ordres de l'Offre à Prix ferme jusqu'au	:	26 octobre 2004
Offre à Prix Ferme	:	27 octobre 2004
Publication du résultat par Euronext Paris	:	27 octobre 2004
Règlement – livraison des actions	:	1 ^{er} novembre 2004
Début des négociations sur le Marché Libre*	:	2 novembre 2004

* sous réserve de la délivrance du certificat du dépositaire

Conditions de l'OPF

Prix d'offre unitaire: 4,3 euros

Un maximum de 348 838 actions soit 37,81% des titres mis à la disposition du marché.

Transmission des d'ordres par les clients : jusqu'au 26 octobre 2004 inclus, 17 heure au plus tard.

Date de l'OPF: 27 octobre 2004.

Libellé et transmission des ordres :

Le 27 octobre 2004, de 9 heures à 10 heures au plus tard, les membres du marché saisiront leurs ordres dans le système SHIVA en groupe de valeur 98.

Les ordres d'achat de la clientèle, dont la validité sera limitée à la seule journée du 27 octobre 2004, devront être limités au prix d'offre soit 4,3€. Les ordres seront irrévocables.

Il est précisé qu'un même donneur d'ordres (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres portant sur un nombre de titres supérieur à 20% du nombre de titres offerts ; un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être émis qu'un maximum de deux ordres.

EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie.

EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordre.

Garantie des ordres d'achat : il est précisé que les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer, à la réception des ordres, que les clients disposent bien des fonds pour être en mesure de régler les titres demandés.

Résultat de l'offre à prix ferme :

Le résultat de l'offre à prix ferme fera l'objet d'une note publiée le 27 octobre 2004 précisant notamment le pourcentage de réduction qui sera éventuellement appliqué aux ordres ainsi que les conditions dans lesquelles **sera poursuivie la cotation le 2 novembre 2004** sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital et de la délivrance du certificat par le dépositaire .

Règlement/Livraison :

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

Les opérations de règlement-livraison des négociations du 27 octobre 2004 seront effectuées au moyen du service livraison par accord bilatéral RELIT+(SLAB RELIT), d'une part entre ING Belgique (affilié 577) (représentant EFI Securities) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres le 28 octobre 2004. L'ensemble des instructions SLAB devra être introduit dans le système au plus tard le 1 novembre 2004. L'instruction aura comme date de négociation le 27 octobre 2004.

Négociation des actions

La souscription des actions nouvelles n'est pas garantie conformément à l'article L.225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, c'est-à-dire après le date de règlement-livraison le 1^{er} novembre 2004. La négociation des actions nouvelles débutera le 2 novembre 2004 sur le système NSC.

III - OBSERVATIONS TECHNIQUES :

Désignation de la Société au marché libre : GLOBAL INTERFACE
Code ISIN : FR0010108688
Mnémonique : MLGLO
Groupe de valeur : 10
Code Footsie : 581 Business Support Services

A partir du 2 novembre 2004, les actions de la société seront négociées sur le groupe de valeur 10.

Membre du marché en charge du dossier : EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE

La notice légale a été publiée au BALO le 01 octobre 2004.

NOTA : le prospectus simplifié a reçu le visa numéro 04-800 en date du 29 septembre 2004 de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'Autorité des Marchés Financiers attire l'attention du public sur les faits suivants :

- « - La justification des appréciations du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux aux termes desquelles il souligne que « l'actif social est notamment composé à concurrence de 786.000 euros en brut et 506.000 euros en net, de frais de recherche et de développement » et que « le principe de spécialisation des exercices n'avait pas été respecté en 2001 et 2002. ».
- Le poids en pourcentage du chiffre d'affaires représenté par les 5 et 10 premiers clients qui s'élève respectivement à 74 % et à 97 % en 2002 et à 51 % et à 81 % en 2003.
- La société n'a pas distribué de dividendes au titre des 3 derniers exercices et n'envisage pas d'en distribuer au titre des prochains exercices.
- L'augmentation de capital pourra être limitée au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts au moins de l'émission décidée.
- Si l'augmentation de capital d'un montant de 1.000.000 euros n'était pas réalisée à hauteur des $\frac{3}{4}$ au moins, l'opération serait annulée et les ordres seraient caducs.
- Les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes. »

Initiated by EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE and on behalf of GLOBAL INTERFACE, the first trading of GLOBAL INTERFACE shares on the Euronext Paris Marché Libre will be the 27th of October 2004.

I – INFORMATION ABOUT GLOBAL INTERFACE

Head office: 76 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris
Company shares : 690 000€ composed of 690 000 ordinary shares, with a nominal value of 1€ per share and a maximum of 232 558 new shares will be created
Participating form: 1st of January 2004
Shares form: shares are registered form
Cession of shares: The shares are freely negotiable
Financial year: from the 1st of January to the 31st of December
RCS number: (Paris) 421 099 144

II – TECHNICAL NOTES

348 838 shares will be offered to the public as part of a Fixed-Price Offer. The shares will be obtained from the issue of 232 558 new shares as part of a capital increase permitted by the board of directors and from the selling of 116 280

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

existing shares. The number of shares offered is 348 838, representing 37,81% of equity and voting rights after the capital increase.

If the subscriptions do not absorb totally the capital increase, the Board of director will can limit the capital increase to the amount of the subscriptions collected with the condition of a minimum of 75% of the capital increase.

The capital increase being priority from the selling shares, if the new shares are not subscribed at a minimum of 75% of the issue (subscription minimum of 174 419 shares), the shareholders will not sell any shares. If the 75% of the capital increase is not realised, the OPF and the orders will be cancelled.

The listing advisor does not guarantee the subscription of shares. Consequently, trading on the new shares will be possible after emission of the "certificat de depot", and after the date of settlement-delivery the 1st of November 2004. Trading of the new shares will begin the 2nd of November 2004.

Schedule:

Closing of the offer:	26 th of October 2004
Fixed-Price Offer:	27 th of October 2004
Publication of result:	27 th of October 2004
Settlement-delivery of new shares:	01 st of November 2004
Beginning of trading on the Marche Libre*:	02 nd of November 2004

* Condition: delivery of the certificate from the depository.

Conditions to Fixed-Price Offer:

Price offered:	4,3 euros
Number of shares offered:	348 838 shares representing 37,81% of shares on the market.

Client will send their purchase order on 26th of October 2004 by 5:00 p.m

Date of Fixed-Price Offer:	27 th of October 2004
----------------------------	----------------------------------

Before 10:00 a.m, on 27th of October 2004, market members will integrate orders in the SHIVA system in the trading category 98.

Purchase orders placed by clients are irrevocable and they will be valid on the 27th of October 2004 only and should be limited at the offered price 4,3 euros.

No order-giver (natural persons or entities) may place order for over 20% of the total number of shares offered. No more than one order may be placed per order-giver and individual orders may not be broken down and shared among several intermediaries. No more than two orders may be placed from joint accounts.

EURONEXT PARIS SA reserves the right to ask intermediaries to produce lists of the orders they have received. This information shall be faxed to EURONEXT PARIS SA immediately

EURONEXT PARIS SA also reserves the right, after having informed the intermediary that transmitted the order, to reduce or cancel any undocumented order or any order that it believes is excessive.

Result of the Open-Price Offer:

The result of the Fixed-Price Offer will be given in a note published on 27th of October 2004 that will state any percentage reduction that may have been applied to orders and conditions for the quotation of the 3rd of November 2004, in case of the realisation of capital increase and delivery of the certificate by the depository.

Settlement/delivery of shares acquired under the Open-Price Offer :

Settlement/delivery of 27th of October 2004 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+ (SLAB RELIT), between ING Belgium (affiliated 577) (representing EFI Securities) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on the 1st of November 2004. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system on 28th of October 2004. The trading date shown on instructions will be on 27th of October 2004.

III – TECHNICAL OBSERVATIONS

<u>Company name</u>	:	GLOBAL INTERFACE
<u>ISIN code</u>	:	FR0010108688
<u>Mnémonique</u>	:	MLGLO

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

<u>Trading category :</u>	10
<u>Listing</u>	: GLOBAL INTERFACE shares will be traded on the NSC, trading category 10.
<u>FTSE Sector</u>	: 581 Business Support Services
<u>Market member</u>	: EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE

The "Autorité des marchés financiers" awarded the preliminary prospectus authorisation number 04-800 on the 29th of October 2004.